UNE IMPORTANTE MISE AU POINT



Nous avons été informés que dans son numéro du 15 décembre 1931, la « Revue des Lectures », dirigée par M. l'Abbé Bethléem, reproduisant une liste de Francs-Maçons, donnée par le « Bulletin Hebdomadaire des Loges de France », du 4 février 1923, cite parmi ces noms celui de M. Paul THOMAS, chef de Publicité des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, 96, rue de Clignancourt, Paris (18e).

M. Paul Thomas ainsi désigné formellement est notre ancien président du « Rayonnement Intellectuel ». Nous l'avons aussitôt avisé, afin que les rectifications nécessaires soient immédiatement exigées, car notre cher ami, comme bien l'on pense, n'a jamais eu, ni en 1923, ni à aucun instant de sa vie, la moindre accointance avec la Maçonnerie, pas plus qu'il n'a jamais habité rue de Clignancourt.

M. l'Abbé Bethléem vient du reste de reconnaître très loyalement son involontaire méprise. Notre ancien et très honoré Président a reçu de lui la lettre très nette que voici :

Revue des Lectures,

Directeur : L. BETHLÉEM.

Monsieur Paul Thomas,

rue du Maréchal Gallieni, à Houilles

(S.-et-0.)

Monsieur,

Je m'empresse de vous confirmer les déclarations que je vous ai faites ce matin.

C'est par une très fâcheuse méprise, due à une similitude de nom et de prénom, que votre nom a figuré dans la liste de francs-maçons publiée dans la « *Revue des Lectures* », du 15 décembre 1931 (p. 1431).

Notre numéro du 15 février 1932 s'explique nettement sur ce point. On y lit ceci :

M. Paul Thomas, chef de publicité aux « Forges et Aciéries de la Marine et Homécourt » n'a jamais habité au 96 de la rue de Clignancourt, à Paris ; il habite à la villa Marie-Thérèse, rue du Maréchal Gallieni, à Houilles (Seine-et-Oise).

D'autre part, M. Paul Thomas, agent de publicité, et habitant au 96 de la rue de Clignancourt, a bien figuré dans le *Bulletin hebdomadaire des Loges* comme nous l'avons dit ; mais il n'y a pas été nommé avec le titre de chef de la publicité des « Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt ».

C'est par suite d'une erreur de manipulation de fiches que ce titre a été malencontreusement accolé au nom de Paul Thomas, franc-maçon.

Nous regrettons d'autant plus cette erreur que vous appartenez, Monsieur, comme chef de publicité, à une maison universellement estimée, et que, membre et ex-président de la « Société du Rayonnement Intellectuel du Sacré-Cœur », membre et bienfaiteur de nombreuses œuvres catholiques, vous méritez la respectueuse estime et la reconnaissance de tous.

Pour ce qui nous concerne, nous vous autorisons à donner à la présente déclaration toute la publicité que vous jugerez utile à la vérité et à la juste revendication de vos droits.

Et nous vous prions, Monsieur, de bien vouloir agréer, avec nos regrets pour cette erreur, l'assurance de notre parfaite considération et de notre chrétienne sympathie.

Paris, le 25 janvier 1932. Signé : L. BETHLÉEM.

Nous qui savons ce que notre société doit à M. Paul Thomas qui a présidé à ses premières années, et qui connaissons la grande élévation de son caractère de chrétien exemplaire, nous lui exprimons vivement, en cette circonstance, au nom de notre cher Fondateur le R. P. Anizan, au nom du Conseil et de la Société du Rayonnement Intellectuel toute entière, l'expression de notre très respectueuse, reconnaissante et affectueuse sympathie.

L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Président*.